

BAIL INDUSTRIEL — RÉSUMÉ DES CONDITIONS

Locataire : Usinage Précision Mauricie inc. Locateur : Gestion Pierre Gagnon inc. (société contrôlée par l'actionnaire vendeur).

Durée : du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. Aucune option de renouvellement.

Loyer : 186 000 \$ par année, soit environ 35 % sous la valeur marchande estimée selon une évaluation de 2025.

Cession : le bail ne peut être cédé sans le consentement du locateur.